

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convocation du Conseil Communautaire : 21 septembre 2021

Affichage du compte-rendu sommaire : 05 octobre 2021

Les organes délibérants des Communautés de Communes sont soumis aux dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux, en tant qu'elles ne sont pas contraires à des dispositions propres à ces établissements, en application de l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article renvoie notamment à l'article L. 2121-25 du même code qu'il convient de transposer en ce qui concerne l'affichage du compte rendu sommaire des séances des Conseils Communautaires, à défaut de disposition spécifique contraire. Ainsi, le compte rendu sommaire des séances de l'organe délibérant, comme pour le conseil municipal, doit être affiché dans les huit jours suivants au siège de la Communauté de Communes et mis en ligne sur son site internet.

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit septembre à 20 h 00, à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise, 78 rue Marcel MARTIN, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle MÉZIÈRES, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 21 septembre 2021.

Titulaires présent(e)s :

Nadine LECLERCQ, Isabelle MÉZIÈRES, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Cécile HÉBERT-JACQUET, Christophe MÉZIRÈRES, Éric COLIN, Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL, Sylvie AMBLAS (Butry-sur-Oise), Gérard LEROUX, Marie-Agnès PITOIS, Matthieu LAURENT (Ennery), Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Stéphan LAZAROFF (Frouville), Olivier DESLANDES (Génicourt), Éric COUPPÉ (Hédouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin), Marion WALTER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Chantal DESHONS (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard).

Suppléant votant :

Michel RICHARD (Labbeville).

Procurations :

Marc LEBOURGEOIS à Isabelle MÉZIÈRES, Dorothea OBERTI à Jean-Pierre OBERTI, Jérôme LEPLAT à Christophe BUATOIS (Nesles-la-Vallée), Anne SAGLIER (Valmondois) à Matthieu LAURENT (Ennery).

Absents excusés :

Dorothea OBERTI, Marc LEBOURGEOIS (Auvers-sur-Oise), Alain DEVILLEBICHOT (Labbeville), Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Anne SAGLIER (Valmondois).

Absent :

Henri JALLET (Ménouville).

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Géraldine DUVAL, ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Assistaient

Delphine SONCK Secrétaire générale

Audrey DELIÈGE Directrice Générale des Services

Le quorum étant atteint, Madame La Présidente, déclare la séance ouverte à 20h10.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 29 juin 2021

Point n°1 – Installation d'un nouvel élu communautaire

Point n°2 – Désignation de deux nouveaux délégués au SMIRTOM

Point n°3 – Modification des statuts de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes au 1^{er} janvier 2022

Point n°4 – Adoption du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant crèches « Les Tournesols » - « Les Coquelicots »

Point n°5 – Modification du règlement intérieur de l'École de Musique Sausseron Impressionnistes

Point n°6 – Exonération de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères de l'établissement Kruczowy

Point n°7 – Convention de mise à disposition du minibus de la C.C.S.I. à titre gracieux à l'association Foyer Rural Association Labbeville (F.R.A.L.)

Point n°8 – Convention de mise à disposition du minibus de la C.C.S.I. à titre gracieux à la commune de Frouville

Point n°9 – Indemnités de fonction de la Présidente et des Vice-Présidents

Point n°10 – Délégations à Mme La Présidente : précision des délégations en matière de marchés publics

Point n°11 – Rapport d'activités de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes – Année 2020

Point n°12 – Changement de nomenclature comptable – passage à la M57

Point n°13 – Notification du prélèvement du FPIC pour l'année 2021

Point n°14 – DM 1 Budget principal

Point n°15 – Octroi d'une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Frouville

Point n°16 – Octroi d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe ZAE

Point n°17 – Octroi d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Office du Tourisme

Point n°18 – DM 1 budget annexe ZAE

Point n°19 – DM 2 budget annexe Office du Tourisme

Point n°20 – Mise à jour du tableau des effectifs

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 29 juin 2021

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ
(Par 2 abstentions)

Alain ZIMMERMAN, Olivier DESLANDES.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
APPROUVER le compte rendu du Conseil Communautaire du 29 juin 2021.

1 – Installation d'un nouvel élu communautaire

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
PRENDRE ACTE de la démission de Madame Catherine AZE de ses fonctions de Conseillère Communautaire à la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.
PRENDRE ACTE du remplacement de Madame Catherine AZE par Madame Sylvie AMBLAS en qualité de Conseillère Communautaire à la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

2 – Désignation de deux nouveaux délégués au SMIRTOM

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
DESIGNER pour la commune d'ARRONVILLE :

- Titulaire : Eric D'ORNANO
- Suppléant : Jean-Michel BRIGANT.

3 – Modification des statuts de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes au 1^{er} janvier 2022

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ
(Par 4 abstentions)

Gérard LEROUX, Marie-Agnès PITOIS, Matthieu LAURENT, Olivier DESLANDES.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
APPROUVER les statuts modifiés de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes tels que joints en annexe,
PRÉCISER que la délibération relative à ces modifications statutaires sera notifiée à l'ensemble de communes membres afin que leurs conseils municipaux respectifs se prononcent sur ce projet dans les conditions de majorité qualifiée requise,

AUTORISER Madame La Présidente à signer tous les actes et les pièces relatifs à cette affaire,
DEMANDER au Préfet du Val d'Oise de prononcer par arrêté les modifications des statuts communautaires à l'issue de cette procédure.

4 – Adoption du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant crèches « Les Tournesols » - « Les Coquelicots »

Rapporteur : Stephan LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER les règlements présentés et tels qu'annexés à la présente,

AUTORISER Madame La Présidente à signer les documents afférents,

AUTORISER le service de la petite enfance à appliquer et à diffuser ces règlements à partir du 1^{er} octobre 2021,

RAPPELER que la signature de ces règlements par les familles conditionne l'accès aux locaux.

5 – Modification du règlement intérieur de l'École de Musique Sausseron Impressionnistes

Rapporteur : Claude NOËL

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

DE METTRE à jour le règlement intérieur à compter de l'année scolaire 2021-2022

D'AUTORISER La Présidente à mettre en œuvre les présentes dispositions pour tout acte administratif nécessaire.

6 – Exonération de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ

(Par 4 abstentions)

Gérard LEROUX, Marion WALTER, Brahim MOHA, Olivier DESLANDES.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

DE DÉCIDER d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, l'établissement Kruczowy,

DE RAPELER que cette exonération annuelle est appliquée pour l'année d'imposition : 2022.

7 – Convention de mise à disposition du minibus de la C.C.S.I. à titre gracieux à l'association Foyer Rural Association Labbeville (F.R.A.L.)

Rapporteur : Christophe BUATOIS
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER la présente convention de mise à disposition du minibus de la C.C.S.I. à titre gracieux à l'association Foyer Rural Association Labbeville,

AUTORISER Mme La Présidente à signer cette convention et tous documents relatifs à ce dossier.

8 – Convention de mise à disposition du minibus de la C.C.S.I. à titre gracieux à la commune de Frouville

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER la présente convention de mise à disposition du minibus de la C.C.S.I. à titre gracieux au comité des fêtes de Frouville,

AUTORISER Mme La Présidente à signer cette convention et tous documents relatifs à ce dossier.

9 – Indemnités de fonction de la Présidente et des Vice- Présidents

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

D'APPROUVER la répartition des indemnités comme ci-dessous :

	Coefficient délibéré	Montant mensuel brut	Nombre d'élus	Montant mensuel brut total
Président	48,75 %	1.896,08 €	1	1.896,08 €
Vice-Président	20,63 %	802,38 €	5	4.011,90 €
			Total	5.907,98 €

DIRE que les crédits correspondants seront prévus au budget de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

10 – Délégations à Mme La Présidente : précision des délégations en matière de marchés publics

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

D'APPROUVER les précisions des délégations à Mme La Présidente par le Conseil Communautaire comme indiqué ci-dessus.

PRÉCISER que ladite délibération sera transmise au contrôle de légalité ainsi qu'à la trésorerie de l'Isle-Adam.

11 – Rapport d'activités de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes – Année 2020

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

PRENDRE ACTE de la présentation du rapport d'activités,

DIRE que le rapport d'activités de l'année 2020 sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux.

12 – Changement de nomenclature comptable – passage à la M57

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

13 – Répartition dérogatoire du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2021

Rapporteur : Éric COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

DÉCIDER d'opter en 2021 pour une répartition dérogatoire libre du Fonds de Péréquation Intercommunales et Communales,

DÉCIDER que la totalité du prélèvement au titre du FPIC pour l'année 2021, sera intégralement pris en charge par la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (part EPCI et parts communales),

AUTORISER la Présidente à prendre toute disposition nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

14 – Décision modificative n°1 : Budget principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
 VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
MODIFIER les crédits budgétaires de la façon suivante :

CHAPITRE	ARTICLE	DÉPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
014 – Atténuations de produits	739223 – FPIC	/	163.304 €	/	/
65 – Autres charges de gestion courante	657363 – Subvention d'équilibre budget Office Tourisme	/	12.600 €	/	/
	6574 – Subvention de fonctionnement aux associations	/	2.200 €	/	/
67 – Charges exceptionnelles	6748 – Subvention d'équilibre budget ZAE	/	50.000 €	/	/
70 – Produits des services, du domaine	70688 – Autres prestations de services (redevances LPCR)	/	/	/	54.000 €
023 – Virement à la section d'investissement		174.104 €	/	/	/
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		54.000 €		54.000 €	
021 – Virement de la section d'investissement		/	/	174.104 €	/
21 – Immobilisations corporelles	21568 – Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	174.104 €	/	/	/
45 – Opérations pour compte de tiers	458101 – Opérations sous mandat	/	241.385,40€	/	/
	458201 – Opérations sous mandat	/	/	/	241.385,40€
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT		67.281,40 €		67.281,40 €	
TOTAL DÉCISION MODIFICATIVE N°1		121.281,40 €		121.281,40 €	

APPROUVER la décision modificative n°1 du budget principal pour l'année 2021.

15 – Sollicitation d'une subvention exceptionnelle du comité des fêtes de Frouville

Rapporteur : Christophe BUATOIS
 VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ
(Par 1 contre)

Olivier DESLANDES.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER une subvention de fonctionnement au comité des fêtes de Frouville de 1.500€,
AUTORISER la Présidente de procéder au versement de ladite subvention,
PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574.

**16 – Octroi d’une subvention d’équilibre du budget principal au budget annexe
Zones d’Activités Économiques**

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER d’une subvention de fonctionnement au budget annexe de la Zone d’Activités Économiques de 50.000€,

AUTORISER donnée à la Présidente de procéder au versement de ladite subvention,

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l’article 6748.

**17 – Octroi d’une subvention d’équilibre du budget principal au budget annexe
de l’office du tourisme**

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER d’une subvention de fonctionnement au budget annexe de l’office du tourisme à hauteur de 12.600€,

AUTORISER donnée à la Présidente de procéder au versement de ladite subvention,

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l’article 657363.

18 – Décision modificative n°1 : Budget annexe Zone d’Activités Économiques

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

MODIFIER les crédits budgétaires de la façon suivante :

CHAPITRE	ARTICLE	DÉPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
77 – Produits exceptionnels	774 – Subventions exceptionnelles	/	/	/	50.000 €
011- Charges à caractère général	61521 – Entretiens de terrains	/	50.000 €	/	/
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		/	50.000 €	/	50.000 €
TOTAL DÉCISION MODIFICATIVE N°1			50.000 €		50.000 €

APPROUVER la décision modificative n°1 du budget annexe Zone d’Activités Économiques pour l’année 2021.

19 – Décision modificative n°2 : Budget annexe Office du Tourisme Communautaire

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

MODIFIER les crédits budgétaires de la façon suivante :

CHAPITRE	ARTICLE	DÉPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
013 – Atténuations de charges	6459 – Remboursement su charges de sécurité-sociale et de prévoyance	/	/	/	1.145,48 €
73 – Impôts et taxes	7362 – Taxe de séjour	/	/	/	6.254,52 €
77 – Subventions exceptionnelles	774 – Subvention d'équilibre budget CCSI	/	/	/	12.600,00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	64131 – Rémunérations agents contractuels	/	14.000 €	/	/
	6451 – URSSAF	/	5.000 €	/	/
	6453 – Caisses de retraite	/	1.000 €	/	/
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		/	20.000 €	/	20.000 €
TOTAL DÉCISION MODIFICATIVE N°1			20.000,00 €		20.000,00 €

APPROUVER la décision modificative n°2 du budget annexe Office du Tourisme Communautaire pour l'année 2021.

20 – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER la création de deux postes d'adjoint administratif et la suppression d'un emploi de conseiller d'Office de Tourisme d'emplois,

DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2021.

Mme La Présidente lève la séance à 22h10.

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.

À Auvers-sur-Oise, le 30 septembre 2021.

Isabelle MÉZIÈRES
Présidente de la C.C.S.I.



Les annexes des délibérations sont consultables aux jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

